Envoyé en préfecture le 22/08/2023
Reçu en préfecture le 22/08/2023
Publié le
ID : 004-210402293-20230816-342023-DE

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE **N°34/2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le seize août à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.
Présents : Mesdames LYON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et RICHAUD.
Absents excusés : Mesdames GONNET et RENON, Monsieur DAUMAS.
Convocation et affichage : 03/08/2023
Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.
Nombre de membres en exercice : 9.
Nombre de membres présents : 6.

OBJET : ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA CCJLVD SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS 2022

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que sur le territoire de la CCJLVD le Service Public de Gestion des Déchets ménagers et assimilés est géré à l'échelle intercommunale.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance (CCJLVD) est tenue de publier un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de Gestion des Déchets ménagers et assimilés.

Monsieur le Maire indique que ce rapport rend compte de la situation de la collectivité territoriale par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national. Il présente notamment la performance du service en termes de quantités d'ordures ménagères résiduelles et sa chronique d'évolution dans le temps. Il présente aussi les recettes et les dépenses du service public de gestion des déchets.

Monsieur le Maire précise qu'un exemplaire de ce rapport doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire commente le Rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) 2022 du Service Public de Gestion des Déchets ménagers et assimilés de la CCJLVD et indique qu'il montre une légère baisse du tri par rapport à 2021 mais aussi une baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles qui vont dans les containers. Ce rapport note que, en 2022, le tri est encore très peu effectué par les habitants. Il relève que le service public des déchets de la CCJLVD coûte très cher du fait des fortes contraintes géographiques, de la très faible densité, de l'éloignement des sites de traitement et du manque de concurrence sur la collecte, le tri et le traitement des déchets (OMR et recyclables). La hausse de la TGAP (taxe prélevée par l'Etat) et la limitation des capacités de stockage des centres d'enfouissement augmenteront inévitablement les conséquences sur le coût du service public de gestion des déchets ménagers. Il est donc aujourd'hui urgent d'agir pour réduire de façon drastique les déchets. Dans ce contexte, la CCJLVD a décidé de reconduire en 2022 le taux de TEOM en place jusque-là afin de limiter les efforts demandés aux habitants.

En 2023, la CCJLVD a lancé une opération d'optimisation de la gestion des déchets, mis en œuvre les actions inscrites dans son contrat d'objectifs, élaboré son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et déployé son offre de compostage. M. le Maire informe les conseillers que seule une très forte augmentation du tri pourra freiner la très grande augmentation des coûts de mise en décharge.

Envoyé en préfecture le 22/08/2023
Reçu en préfecture le 22/08/2023
Publié le
ID : 004-210402293-20230816-342023-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **<u>APPROUVE</u> le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de Gestion des Déchets ménagers et assimilés de la CCJLVD 2022.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 21 Août 2023,
Le Maire,
<u>Pierre-Yves VADOT</u>

MAIRIE DE VALBELLE
04200 Alpes de Hte Pce

Le secrétaire
Raymond GROS